

Le 19 mars

JOURNÉE DE MOBILISATION



Compte-tenu de la gravité des attaques,

- contre le second degré et les personnels, et plus largement le service public d'Éducation Nationale (Loi « *Pour une École de la confiance* » débattue au Parlement),
- contre les services publics, les fonctionnaires et leurs statuts (projet de loi de transformation de la fonction publique, qui sera présenté le 27 mars),

la FSU et ses syndicats nationaux ont décidé de faire du 19 mars une journée de mobilisation (grève, manifestation, rassemblements), qui doit s'inscrire dans une succession de temps forts sur la fonction publique, et permettre de fédérer les actions dans les établissements :

- « établissements morts » à l'initiative des parents d'élèves,
- nuit des établissements,
- refus d'effectuer des tâches qui ne font pas partie des ORS (organisation d'épreuves communes et d'« examens blancs », participation aux réunions - conseil école-colège, conseil pédagogique...),
- refus des HSA avec mise à disposition de lettres-types de refus individuel ou collectif,
- renoncement à la charge de professeur principal...